

Réouverture de la déchèterie des Fins SUR RENDEZ-VOUS et sous conditions

Face aux nouvelles consignes émanant des autorités sanitaires, la déchèterie des Fins réouvre ses portes à partir du **lundi 4 mai 2020**.

Pour éviter l'attente et vous accueillir dans des conditions sanitaires optimales, il est **obligatoire de prendre rendez-vous** avant de se rendre à la déchèterie.

Merci à tous pour votre compréhension.

Votre déplacement à la déchèterie est-il indispensable ?

Les déplacements doivent être cohérents au vu de cette période de confinement et s'avérer réellement nécessaires. Nous vous demandons de venir à la déchèterie **uniquement si vous ne pouvez pas stocker vos déchets**.

N'hésitez pas à utiliser **les bennes à déchets verts** (branchages et tontes de gazon uniquement) qui seront également remises en place à partir du 4 mai aux ateliers municipaux de Morteau, de Villers-Le-Lac, des Gras et de Grand-Combe, rue de la Vignes à Montlebon.

Pensez également à utiliser la collecte des encombrants organisée par les communes pour les habitants de Villers-Le-Lac (collecte le 12 mai), Morteau (collecte le 14 mai) et les Fins (collecte fin mai).

Pour garantir la sécurité de tous, voici quelques consignes à respecter lors de votre accès à la déchèterie :

Avant de venir :

- **Trier ses déchets par catégorie** (bois, gravats...)

- **Prévoir 1 seule personne par véhicule** (sauf si vous avez un objet lourd à transporter). Les agents ne pourront pas vous aider à décharger. Pour rappel, les enfants et animaux ne sont pas admis en déchèterie.

- N'oubliez pas de vous munir de :
 - L'attestation de déplacement, en cochant la case « *achats de première nécessité* »
 - Votre carte d'accès à la déchèterie
 - Une pièce d'identité

- Vous aurez $\frac{1}{4}$ d'heure pour vider vos déchets depuis l'heure de votre RDV, donc adaptez la quantité de déchets apportée (évittez d'en apporter trop, vous ne pourriez pas tout décharger).

- ➔ Vous ne pourrez prendre qu'un RDV entre le 04 mai et le 16 mai et un 2eme entre le 18 mai et le 30 mai. Si un même usager à plusieurs RDV sur la même 15aine, la Cté de Communes les supprimera.

Sur place :

- ➔ Merci d'être **ponctuel** et de venir à l'heure de rendez-vous convenue pour éviter trop d'attente.

- ➔ Les **gestes barrières** doivent être strictement respectés et en particulier :

- *Maintenir une distance d'au moins 2 mètres avec toute personne*
- *Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir*
- *Saluer sans se serrer la main*

- ➔ **Le port d'un masque (ou tout autre écran anti-postillon ou foulard) est obligatoire** dans l'enceinte de la déchèterie (aucun masque, ni gants, ni gel hydroalcoolique ne pourront être distribués, faute de stock suffisant)

Comment fabriquer son masque anti-postillon ? lien : <https://stop-postillons.fr/#comment-en-fabriquer>

Comment prendre rendez-vous ?

Seuls les usagers ayant pris rendez-vous pourront rentrer.

Pour pouvez prendre RDV soit en allant sur le lien suivant :

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/CommunautdeCommunesduValdeMORTEAU@morteau.org/bookings/>

Ou par téléphone au :

- 03 81 68 56 82 pour les habitants de la Cté de Communes du Val de Morteau
- 03 81 43 81 26 pour les habitants de la Cté de Communes du Plateau du Russey

Nous faisons notre possible pour assurer une continuité du service dans ces conditions exceptionnelles. Merci de votre compréhension !


Ces conditions d'accès sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

COVID 19 – ACCUEIL DU PUBLIC A LA DECHETERIE

Consignes pour les usagers

Cette procédure concerne les usagers allant prendre un rendez-vous pour un dépôt exceptionnel en déchèterie pendant la pandémie de Covid-19

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES  **0 800 130 000** (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Touchez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire
→ Objectif : Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français
→ Objectif : Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire
→ Objectif : Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

Vous souhaitez ou allez prendre un rendez-vous pour un dépôt en déchèterie :

- 1 seul RDV autorisé par usager entre le 04/05 et le 16/05 puis entre le 18/05 et le 30/05
- Si plusieurs RDV par 15aine sont pris sur la plateforme de RDV, le 1^{er} sera validé, les autres seront supprimés par la Communauté de Communes et vous ne pourrez pas entrer sur le site

Vous vous engagez à respecter les consignes suivantes durant cette période de pandémie :

- Ne pas avoir de symptômes du coronavirus
- Ne pas avoir de personnes de votre entourage atteintes du coronavirus ou présentant des symptômes
- Porter un écran anti-postillons (ou masque fait maison ou un foulard) qui permettra de protéger les autres au cas où vous seriez porteur du coronavirus (sans symptômes). Ce site indique comment en fabriquer un facilement (avec un bout de tissu par exemple et 2 élastiques : <https://stop-postillons.fr/#comment-en-fabriquer>)
- Compléter une attestation d'autorisation de sortie personnelle sur laquelle aura été cochée la case « déplacements pour effectuer des achats de première nécessité » le temps du confinement
- Vous munir d'une pièce d'identité et de votre badge d'accès
- Vous rendre en déchèterie seul dans votre véhicule. Une 2^{ème} personne adulte sera autorisée **uniquement** si les déchets sont lourds et nécessitent d'être à 2.
- Les enfants, les animaux sont interdits sur la déchèterie
- Respecter le créneau horaire fixé: un agent vous accueillera à l'entrée de la déchèterie. Vous avez ¼ d'heure maximum pour effectuer vos dépôts depuis l'heure de votre RDV

- Afin de gagner du temps sur le site, il est impératif qu'un tri par type de déchets soit fait préalablement à l'entrée sur la déchèterie
- A l'entrée du site, présenter votre justificatif d'identité et votre carte d'accès à la déchèterie.
- Lors du dépôt, respecter le marquage au sol et rester toujours à 2 mètres au moins des agents de la déchèterie et des autres usagers
- Les agents ne pourront en aucun cas vous aider à décharger les déchets
- Toute récupération est strictement interdite
- Prévoir du gel hydroalcoolique, si besoin, après la fin du dépôt
- Eviter de vous toucher le visage afin de ne pas vous contaminer
- Conserver votre écran anti-postillons/ masque/foulard tout au long du dépôt: de l'entrée jusqu'à la sortie de la déchèterie

En cette période particulière, il est primordial des respecter ces consignes afin de protéger les agents qui œuvrent pour la continuité du service ainsi que pour tous les usagers se rendant en déchèterie.

En cas de non-respect des consignes ci-dessus, un signalement sera fait et toute demande de dépôt ultérieure vous sera refusée.